

Le SIRYAE à la recherche de ses goûteurs d'eau...



La qualité de l'eau du SIRYAE fait l'objet d'analyses régulières mais aucun laboratoire ne peut remplacer la perception d'un être humain. De ce constat découle la mise en place d'une vigie du goût de l'eau, qui réunira un groupe d'abonnés représentatif des différentes ressources en eau du Syndicat. Elle aura pour objectifs principaux d'assurer un suivi (vigie) de l'évolution de la qualité de l'eau perçue au robinet du consommateur, de quantifier et qualifier les problèmes qui y sont liés le cas échéant et d'aider à la recherche de solutions techniques qui permettraient de l'améliorer.

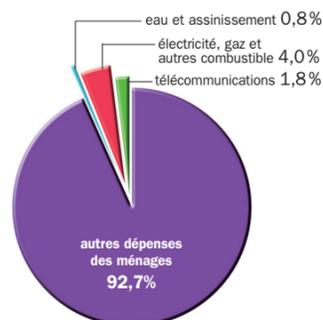
Le recrutement d'une vingtaine d'abonnés volontaires et motivés est nécessaire ! Les personnes sélectionnées seront formées à la pratique de la dégustation par SAUR sur une journée, début 2014. Les goûteurs renseigneront ensuite périodiquement un questionnaire d'évaluation mis à leur disposition. Ce questionnaire sera également utilisable pour signaler et caractériser toute anomalie gustative accidentelle qui leur parviendrait. Il sera transmis au SIRYAE en vue d'établir une cartographie des signalements et de définir la fréquence des perturbations liées au goût de l'eau. Ces données permettront d'orienter les investigations techniques sur le réseau et les stations de production d'eau et d'apporter des solutions d'amélioration.

Si vous êtes intéressé pour participer au réseau des goûteurs d'eau du SIRYAE, vous pouvez candidater via votre espace client www.saurclient.fr ou en venant nous rencontrer au point d'accueil de Galluis.

Le budget eau des ménages

Selon l'Insee, en 2010, le budget moyen des ménages français s'est élevé à 39900€, sur lequel 327€ ont été consacrés aux dépenses relatives à l'eau et à l'assainissement, ce qui représente **moins de 1% de leur budget.**

Dans le même temps, près de 2% de ce budget étaient consacrés aux dépenses de télécommunications et 4% à celles d'énergie. De plus, la part de la dépense relative à l'eau reste stable depuis 1996. La part des télécommunications a, quant à elle, augmenté pour se stabiliser depuis quelques années alors que celle des consommations d'énergie croît actuellement de manière sensible.



Rosay : zéro pesticide dans votre eau du robinet

Les deux captages de Rosay constituent la seconde ressource du Syndicat avec, chaque jour, 3000 m³ d'eau produits alimentant près de 25000 habitants. Depuis une dizaine d'années, on observe de légers dépassements en pesticides sur les deux ressources (atrazine et son dérivé déséthyl atrazine, entre 0,05 et 0,15 µg/L, sachant que la limite de conformité française est de 0,1 et celle de l'OMS de 2). Jusqu'à présent, pour être inférieur à cette limite, on mélangeait les eaux de Rosay avec les autres ressources dans le château d'eau de Saint-Martin, avant distribution. Pour répondre à la réglementation de manière pérenne, le Syndicat a dans un 1^{er} temps établi une demande de dérogation auprès de la Préfecture en 2008, puis engagé en 2012 des travaux de construction d'une station de traitement des eaux pour un montant de 850000 € HT. L'inauguration de l'ouvrage a eu lieu le jeudi 26 septembre dernier.

La station est conçue pour traiter l'ensemble des eaux des deux captages, par filtration dans deux cuves sous pression remplies de grains de charbon actif, capables de fixer sur leur surface les molécules de pesticides. Après filtration, l'eau est chlorée puis stockée dans une bache enterrée de 200 m³ avant d'être refoulée vers le château d'eau. Les filtres sont régulièrement lavés à l'air et à l'eau à contre-courant pour les détasser et conserver leur capacité de filtration. Le charbon actif est renouvelé tous les 2-3 ans.

Avec ce nouvel ouvrage, l'eau du SIRYAE est désormais totalement dépourvue de pesticides.

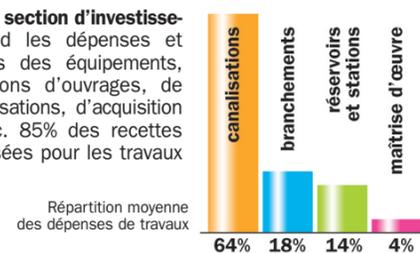


Les travaux du SIRYAE

Comme toute collectivité territoriale, le Syndicat est financièrement autonome et vote chaque année un budget comprenant une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement comprend les dépenses d'exploitation du Syndicat (hors missions confiées à SAUR) telles que les frais de personnel. Elle est équilibrée par la redevance syndicale, composante de la facture d'eau, ainsi que par des rémunérations annexes telles que la redevance d'occupation du domaine public.

Pour sa part, **la section d'investissement** comprend les dépenses et amortissements des équipements, des constructions d'ouvrages, de pose de canalisations, d'acquisition de terrains etc. 85% des recettes sont ainsi utilisées pour les travaux du SIRYAE.



Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège social : Mairie de Béhoust
78910 Béhoust



6, route du Petit Clos
78490 GALLUIS
Tél. 0810 077 078
24 h./24 - 7 j./7
www.saur.com



La Lettre d'information

du **SIRYAE**

OCTOBRE 2013
1 7802 3 839 - RV

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU

Édito



par Guy Péliissier,
Président du SIRYAE

Par cette lettre d'information, nous souhaitons vous éclairer sur la composition de votre facture d'eau, la répartition des recettes et leur utilité. Les ménages sont aujourd'hui de plus en plus mis à contribution pour le financement de nos services publics et il apparaît légitime que vous sachiez ce qui est fait avec votre argent. Et ce d'autant plus que le prix local de l'eau potable reste maîtrisé pour un niveau de service accru.

Des économies substantielles ont pu être réalisées dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public confié à la société SAUR en début d'année pour une durée de 12 ans. Le Syndicat, jusque-là très dépendant d'approvisionnements en eau extérieurs, peut à présent utiliser ses propres ressources, plus économiques, à plein régime. Les efforts consentis depuis plus de 10 ans pour le renouvellement des canalisations et la recherche ciblée des fuites ont permis de réduire les pertes d'eau et se répercutent indéniablement sur les dépenses. La modernisation du service et le recours aux nouvelles technologies de l'information (géolocalisation, téléphonie mobile, internet haut débit) conduisent à rationaliser les interventions et à rendre compte en temps réel du travail réalisé.

Le Syndicat peut aujourd'hui plus que jamais envisager son avenir par une réflexion globale sur l'évolution de son patrimoine, non seulement sur l'état de ses infrastructures, qui pour les plus anciennes ont près de 80 ans, mais également sur la préservation de ses ressources et la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur.

Le nouveau service des eaux : un prix de l'eau maîtrisé pour un niveau de service accru

Il est pour nous tous tout à fait naturel d'ouvrir un robinet pour disposer d'eau potable et de tirer une chasse d'eau pour évacuer ses eaux usées. Ces gestes banals du quotidien ne préfigurent pas la complexité des moyens mis en œuvre pour nous permettre de bénéficier 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 d'une eau de qualité en quantité suffisante.

L'eau a un prix. Il faut en effet la capter, la traiter et l'acheminer jusqu'à chaque habitation. Il faut ensuite la collecter et l'épurer avant de la rejeter dans le milieu naturel.

Repères

Quelques engagements du nouveau service des eaux :

- 1,5 millions d'euros d'investissements sur 2013-2015 visant à sécuriser la distribution de l'eau (notamment analyse de l'eau en continu, recherche de fuites, vidéosurveillance, réduction des pressions trop élevées) ;
- 85% de rendement de réseau dès 2016 : moins d'eau prélevée, plus d'énergie économisée, moins de gaz à effet de serre ;
- Accompagnement du Syndicat dans la protection des captages ;
- Vigie sur le goût de l'eau (voir l'article à la dernière page de la gazette) ;



